

Rapport d'activités

13



édito

2013, une année ambitieuse pour Pantin

Cette deuxième livraison de notre rapport d'activités marque le rendez-vous pris désormais annuellement auprès de chacun, pour évoquer ensemble le travail collectif réalisé et ainsi, en rendre compte.

2013 aura été une année de travail soutenu, au service de l'ambition portée par la municipalité pour la ville et ses habitants.

Elle aura également servi à transformer l'essai de notre progressive adaptation aux défis de l'avenir, en confirmant notre nouvelle organisation collective, en renforçant notre culture de gestion et en déployant nos compétences afin d'être au rendez-vous des collectivités locales de demain.

Je n'oublie pas qu'à nos côtés, la communauté d'agglomération Est Ensemble aura accueilli, également en 2013, celles et ceux de nos collègues qui œuvrent au service des compétences transférées.

Alors, sans nul doute, 2013 comme 2012 aura-t-elle constitué une année riche en réalisations, en projets et en évolutions dont témoigne, à sa mesure, chaque page de ce rapport d'activités.

Que chacun des agents de la Ville, présents hier et aujourd'hui, s'en trouve ici sincèrement remercié.

Jean-Louis Héno | Directeur général des services

En bref, le territoire et la collectivité..... p.4

Missions rattachées à la Direction générale des services..... p.12

Département Citoyenneté & Développement de la personne..... p.14

Département Développement urbain durable..... p.20

Département Patrimoine et Cadre de vie..... p.26

Département Ressources..... p.32

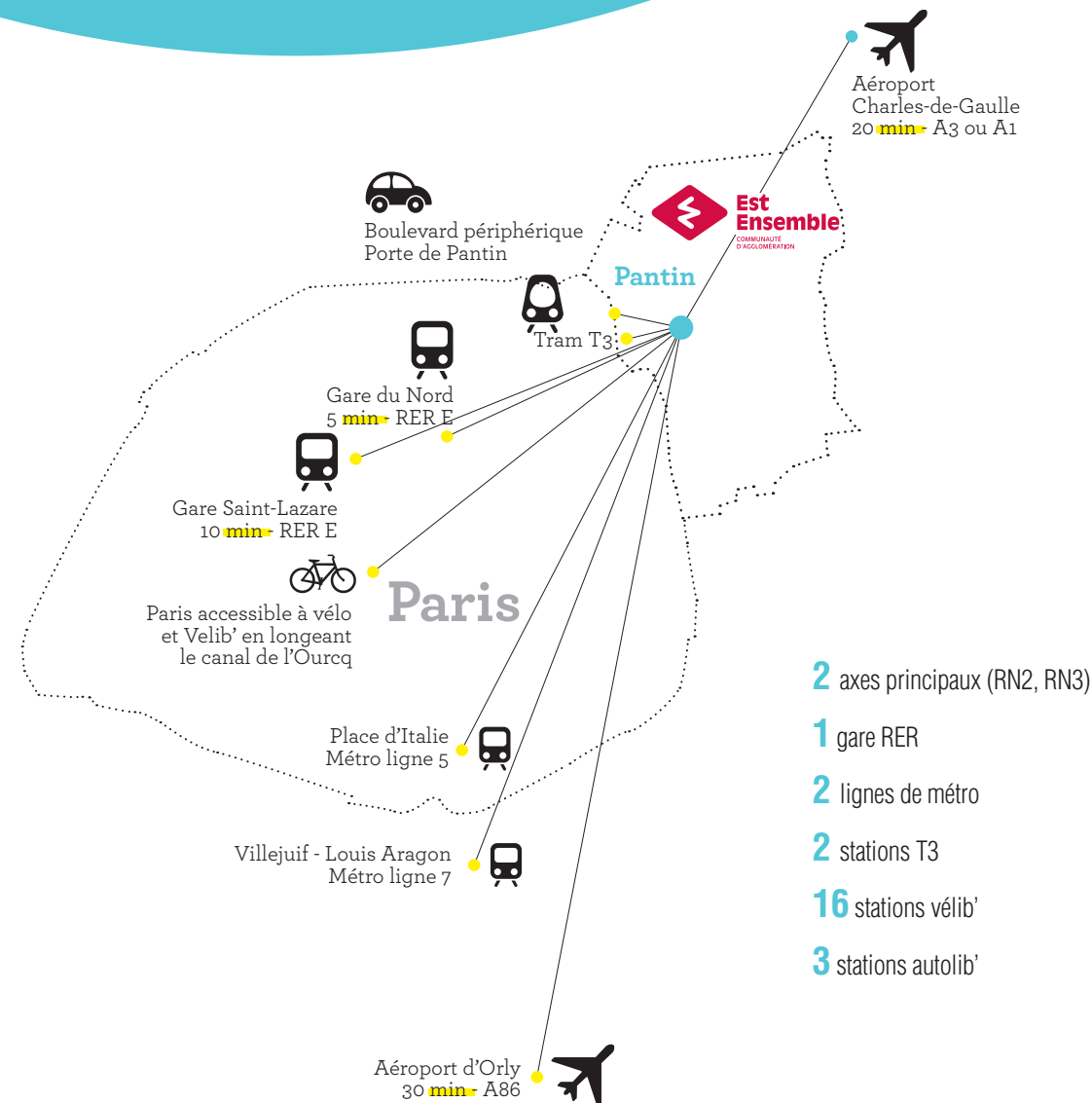
Département Solidarités et Proximité..... p.38

Cabinet du Maire..... p.44

Temps forts événementiels..... p.47

EN BREF

Le territoire et la collectivité





Modernisation des outils RH



Formation dans le cadre du plan de titularisation

Une DRH qui mue en direction des relations humaines

Une année marquée par de nombreuses vacances de poste, dues à des mobilités, des arrêts maladie et maternité ainsi que par des recrutements. À noter, la signature de la convention européenne pour l'égalité des hommes et des femmes et l'accompagnement des agents de la Ville transférés à la communauté d'agglomération Est Ensemble.

Nouveau logiciel et harmonisation des fiches de poste

Le nouveau logiciel RH est entré en vigueur pour la paie d'avril 2013. Il a permis de clarifier les bulletins de salaire, de régulariser le versement des primes de la collectivité et de prendre de nouvelles mesures (instauration du RI maintien et de l'ADRI, révision de la prime annuelle et fin aux indemnités versées dites « heures majorées » tout en maintenant le niveau de salaire des collègues). Enfin ce logiciel a permis une gestion intégrée : les gestionnaires sont passés d'une activité particulière à une polyvalence : paie, carrière, etc. Ils sont à présent identifiés par les agents et peuvent les conseiller.

L'harmonisation des fiches de poste a été poursuivie en concertation avec les partenaires sociaux, de même que l'attribution du régime indemnitaire en lien avec les fonctions assurées.

Vers une maîtrise des dépenses de personnel

Plusieurs outils ont été mis en place :

- > réunions mensuelles de la commission de recrutement qui permet à la DRH d'intervenir sur les remplacements, les modifications de l'organisation, l'évolution de l'effectif ;
- > commission communale des carrières et des paies qui valide toutes les modifications de rémunération et de carrière des agents ;
- > règles qui permettent de réduire les inégalités en faisant évoluer à la baisse l'ADRI (100% à chaque évolution positive de la rémunération) et le RI maintien (50 % à chaque évolution positive de la rémunération). Il en est de même pour la prime annuelle ;
- > suppression des chèques cadeaux pour les agents de catégorie A ;
- > mise en place de contrôles médicaux avec une influence directe sur l'absentéisme.

Ces mesures ont été accompagnées d'un plan de lutte contre la précarité : poursuite du plan de stage instauré en 2012, élaboration de contrats permanents pour tous les médecins (conformément aux préconisations du Conseil de l'Ordre des médecins), transformation des postes de « vacataires » en emplois permanents à temps complet ou non complet.

Management, formation et bien-être au travail

L'aide à la responsabilité managériale a été développée. La DRH demande l'avis des encadrants en amont des décisions d'évolution de carrière et des procédures disciplinaires. Désormais, les avancements d'échelon ne se font plus automatiquement au minimum. Les réunions pré-CAP ont favorisé l'élaboration des règles d'avancement, qui ne se limitent pas aux conditions statutaires d'évolution, mais tiennent également compte de la manière de servir et des fonctions exercées.

Les ateliers du management dont les thèmes choisis ont été élaborés et validés par les encadrants leur ont permis de partager leurs pratiques quotidiennes.

Le plan de formation a été actualisé en fonction des évolutions et des nouvelles demandes. Il a été présenté à chaque direction.

Grâce à l'arrivée d'une psychologue du travail et d'un conseiller de prévention, la DRH a développé des actions en faveur du bien-être au travail : mise en place et relance en interne de groupes de parole et d'analyse des pratiques professionnelles, des cellules de crise ; des accompagnements individuels ; un suivi et validation des accidents de service et de trajet ; un suivi des dossiers des personnes handicapées ; une réactualisation du règlement intérieur hygiène et sécurité.

Le rôle de la DRH a été reconnu dans la conduite des enquêtes administratives – deux ont été menées au sein des espaces verts (décembre 2012) et de la police municipale (janvier 2013) –, une procédure a été adoptée.

En 2013, la poursuite du dialogue social s'est maintenue par 2 CHSCT, 10 CTP, 4 pré-CAP, des réunions avant les CTP, des réunions dans le cadre de la procédure d'alerte sociale, des entretiens à la demande des organisations syndicales. Trois protocoles d'accord ont été signés avec celles-ci (sports, animation et global), une consultation sur la protection sociale complémentaire a été organisée, suivie par la mise en place de la labellisation.

Objectif 2014 : la gestion informatisée des effectifs

- > Organigramme informatisé de la Ville et de ses établissements publics ;
- > Accompagnement des agents en repositionnement professionnel ;
- > Poursuite de la lutte contre la précarité avec un plan de titularisation, un nouveau plan de stage, et la poursuite de la transformation des vacataires en postes permanents ;
- > Travail sur le recrutement, le bien-être et la reconnaissance des agents porteurs de handicap ;
- > Mise en place d'un système de prévoyance.

65 878 452,09 €
dépenses de masse salariale

Effectifs

1 576 agents dont **1 120** titulaires et **456** non titulaires

62 personnes en situation de handicap, soit un taux d'emploi de **4,15 %**

50 emplois d'avenir créés

Mouvements de personnel

Arrivées :

21 par mutation

Départs :

216 (hors fin de contrat) 2 pour fin de détachement

182 pour mutation

3 pour radiation

29 pour retraite

Carrière

159 avancements de grade

374 avancements au mini

54 avancements au maxi

100 titularisations

1 catégorie A, **14** catégorie B (filière administrative :

2, animation : 5, culturelle : 1, sociale : 3, technique : 3)

85 catégorie C (filière administrative : 7, animation :

23, médico-sociale : 7, sociale : 5, technique : 43)

Maintenir l'investissement tout en réduisant la dette

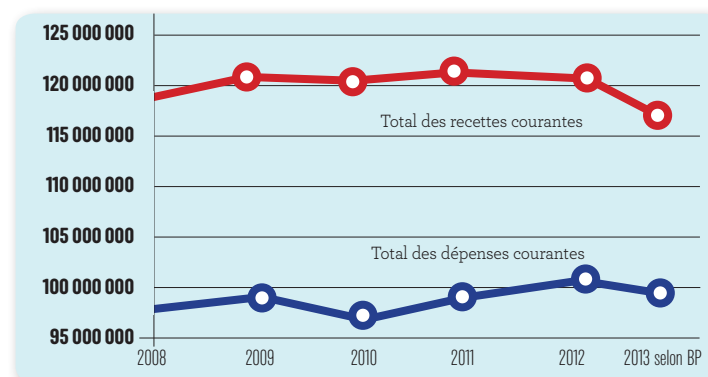
La ville de Pantin a basé son modèle de développement économique autour de la Taxe Professionnelle. En implantant des sièges sociaux (BNP Paribas aux Grands Moulins) et des activités professionnelles importantes (Technicentre : ateliers du TGV Est) la municipalité a pu compter en retour sur les rentrées fiscales ultérieures liées à la Taxe Professionnelle. Afin de finaliser les efforts de la seconde partie du mandat, le budget 2013 reprend les 3 priorités arrêtées par l'équipe municipale en 2011 : l'Espace public ; la Petite enfance ; la Tranquillité publique.

Poursuivre la stratégie financière définie en 2008...

- Celle-ci, validée en octobre 2008, vise à satisfaire le triptyque suivant :
- > ne pas augmenter la fiscalité directe locale jusqu'en 2014, notamment grâce au dynamisme fiscal de la Taxe Professionnelle ;
 - > maîtriser les dépenses de fonctionnement pour dégager des marges de manœuvre et ainsi maintenir un niveau élevé d'équipement ;
 - > ramener le niveau d'endettement de la Ville, à moins de 100% des recettes réelles de fonctionnement.

Après une année 2012 très contrainte en matière de recherche de financements, le taux de couverture des emprunts s'est amélioré en 2013. Cette détente sur le marché du financement à long terme s'explique par l'arrivée de nouveaux financeurs (Banque Postale / SFIL, augmentation de l'enveloppe de financement de la Caisse des Dépôts et Consignations), le maintien d'une activité obligataire, la poursuite par la BCE d'une politique monétaire accommodante, et la création à la fin de l'année 2013 de l'Agence France Locale destinée à lever des fonds sur le marché obligataire pour les collectivités adhérentes.

La stratégie financière de la ville s'inscrit dans un contexte national de consolidation de la dépense publique et de raréfaction des ressources financières mobilisables. Ainsi, en plus du gel de l'enveloppe normée des transferts de l'État aux collectivités territoriales consacré par la Loi de Finance, les collectivités vont participer à hauteur de 1,5 M€ au financement du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi en 2014 et 11 M€ de 2015 à 2017.



Évolution des dépenses et recettes courantes de 2008 à 2013 (en millions d'euros)

... malgré une année 2013 marquée par un « effet ciseaux »...

Toutefois, avec le transfert de la Cotisation Économique Territoriale, (ex. Taxe Professionnelle) à la communauté d'agglomération Est Ensemble, depuis le 1^{er} janvier 2010, les bases fiscales pantinoises sont devenues moins dynamiques, en reposant essentiellement sur la « fiscalité ménages ». Par ailleurs les contraintes budgétaires pesant sur les finances publiques de la France conduisent à la réduction des dotations de l'État.

La ville de Pantin a pu néanmoins à nouveau bénéficier en 2013 du reversement du fonds de solidarité des communes de la région Île-de-France (FSRIF) et percevoir ainsi une recette nette de fonctionnement de 1,3 million d'euros.

Simultanément, les effets de la crise se traduisent par une augmentation des besoins des habitants et certaines prestations de service public ont dû être renforcées. Aussi, et malgré les efforts de rationalisation des dépenses engagées, les finances connaissent un « effet ciseaux », situation où les dépenses augmentent plus vite que les recettes.

Pour autant, l'année 2013 répond aux objectifs de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de non augmentation de la fiscalité directe locale jusqu'en 2014.

Des marges de manœuvre réduites

Malgré une diminution sensible de son épargne nette, les investissements se sont élevés à hauteur de 24,5 M€ en 2013, contre 28,8 M€ en 2012

En passant de 8,5 M€ à 5,8 M€, l'évolution de l'épargne nette confirme « l'effet ciseaux » et par conséquent la réduction des marges de manœuvre de la collectivité à financer ses investissements.

Néanmoins, une gestion active de la dette et la politique de désendettement amorcée en 2009 ont permis de dégager des marges de manœuvre. Les intérêts de la dette sont passés de 6,27 M€ en 2008 à 3,37 M€ en 2013.

Aujourd'hui, en poursuivant le désendettement à hauteur de 957 K€ en 2013, le capital restant dû au 31/12/2013 s'élève à 105 M€ (contre 110,59 M€ en 2011 et 105,9 M€ en 2012) et représente ainsi 89% des recettes réelles de fonctionnement.

	2012	2013	Variation 2013/12 en %
Charges d'activité des services	29 514 540	30 054 302	+1,87%
Charges de personnel	67 276 251	65 878 452	-2,1%
Intérêts de la dette	3 591 710	3 339 847	-7%
Total des dépenses courantes	101 123 764	99 901 901	-1,4%

Évolution de l'épargne nette et des dépenses d'équipement

99 901 901 €
dépenses de fonctionnement (-1,4% par rapport à 2012)

121 917 129 €
recettes de fonctionnement

45 365 694 €
dépenses d'investissement

36 694 713 €
recettes d'investissement

0% augmentation des taux des impôts communaux

Pour les compétences transférées, les montants budgétaires sont indiqués après transfert à la CAEE

Des investissements toujours dynamiques malgré la diminution des recettes

L'analyse globale des recettes est rendue complexe du fait de la diminution de l'attribution de compensation en corrélation avec les transferts de compétences à la CAEE mais révèle malgré tout une baisse de 2,9%, en passant de 120,7 M€ à 117,3 M€. Au delà de la non augmentation des impôts locaux depuis 2002 (conformément à la stratégie financière de la municipalité), cette diminution s'explique certes par la baisse des dotations et subventions perçues par la ville (-20,1%) dans lesquelles figurent notamment la DGF et les compensations fiscales. Mais la diminution relative à la refacturation à la CAEE explique principalement la diminution des recettes (3,5 M€ en 2013 contre 8,1 M€ en 2012).

Des dépenses maîtrisées

Les dépenses de fonctionnement sont en diminution de -1,4% en 2013 par rapport à 2012. Ceci est notamment dû aux transferts progressifs mais effectifs des dépenses vers la Communauté d'agglomération Est Ensemble. Néanmoins, cette situation comporte des écarts de variation importants en fonction de la typologie des dépenses.



Espace public



Petite enfance



Tranquillité publique

Organiser les transferts et construire de nouvelles collaborations

La communauté d'agglomération Est Ensemble (CAEE) a été créée le 1^{er} janvier 2010 par la réunion des communes de Bagnolet, Bobigny, Bondy, le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville, regroupant 397 836 habitants sur 38,5 km², soit la 6^{ème} communauté d'agglomération de France.

Elle a connu un développement démographique important, près de 9 % en 9 ans (constat 2011). C'est en moyenne un territoire dense avec une majorité d'habitants stables, une certaine mixité sociale due notamment à un parc social important (38%). À ce jour, la population a dépassé les 400 700 habitants, avec 28% d'habitants de moins de 20 ans.

Cet établissement public de coopération intercommunale (EPCI) a pour but de mutualiser des services et de faire naître des projets communs de développement dans le cadre des compétences suivantes :

- > assainissement, eau ;
- > protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (dont traitement des ordures ménagères) ;
- > construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- > action sociale d'intérêt communautaire.

2013 a été la dernière étape des transferts engagés depuis la création d'Est-Ensemble. Les services et équipements suivants ont été transférés concernant 173 agents à savoir :

la Maison Revel, la Maison de l'Emploi, au 1 ^{er} mars	9 agents
l'aménagement, l'habitat et l'environnement, au 1 ^{er} avril	5 agents
les piscines Général Leclerc et Maurice Baquet, au 1 ^{er} mai	20 agents
la Maison de la Justice et du Droit, au 1 ^{er} juin	1 agent
les bibliothèques Elsa Triolet, Jules Verne et Romain Rolland, le Ciné 104, au 1 ^{er} juin	40 agents
le Conservatoire à Rayonnement Départemental ¹ , au 1 ^{er} juillet	98 agents

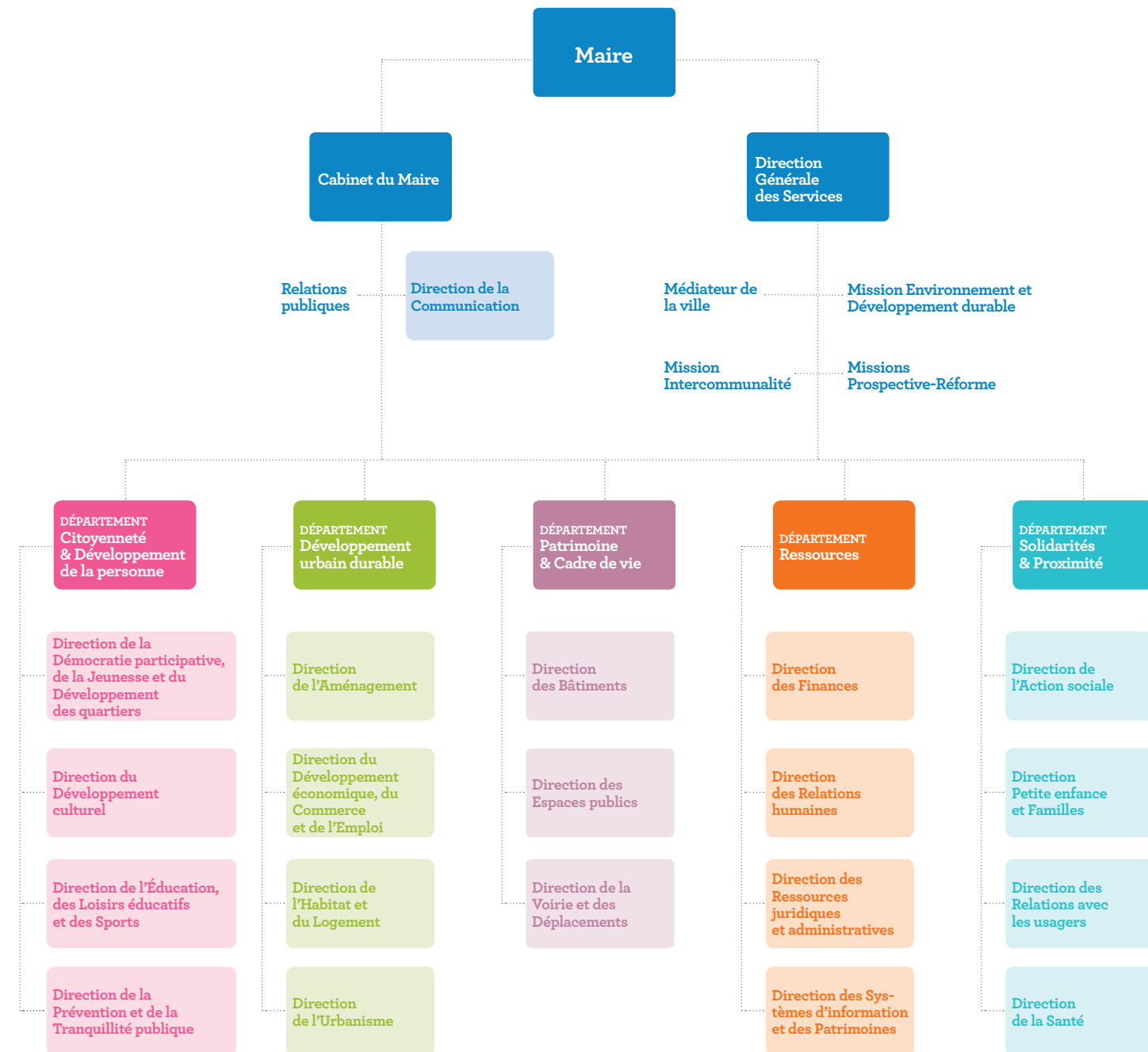
¹ CRD : Pavillon des arts plastiques, écoles de danse de musique, théâtre école, studio électroacoustique, auditorium

44 845 146,00 €

Attribution de compensation versée par Est Ensemble à Pantin par la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) (soit une baisse de 219 272€ de recettes par rapport à 2012)

budget 2014 d'Est Ensemble :

288,7 M€ de dépenses de fonctionnement
80,4 M€ de dépenses d'investissement
 soit un total de **369,1 M€**



Élaboré dans le cadre de la réforme de l'administration lancée en 2010, l'organigramme est structuré en 5 départements, 20 directions, 4 missions et 63 pôles. Il a pour objectif de clarifier le fonctionnement des services municipaux, tant pour les agents que pour les Pantinois. Cette organisation, qui donne la priorité aux usagers, traduit le projet municipal, vise à préciser les circuits de décision et à améliorer les conditions de travail dans un souci d'efficacité de l'action publique.

N.B. : Les organigrammes développés tout au long de ce document reflètent la situation Ressources Humaines au 1^{er} septembre 2014.



MISSIONS RATTACHÉES À LA

Direction générale des services

Mission Intercommunalité

Préparation et assistance aux instances décisionnelles

Interface entre les services de la ville et ceux de la communauté d'agglomération Est Ensemble

Suivi des décisions municipales relatives à l'intercommunalité et aux différents partenariats de la ville

Missions

Prospective-Réforme

Conduite et mise en œuvre opérationnelle de la réforme de l'administration

Audit et conseil auprès de la direction générale et des directions

Appui méthodologique à la réalisation des 20 projets de direction

Space planning

Analyse de l'existant et recensement des besoins individuels et collectifs

Planification, organisation, redéfinition des espaces de travail et aménagement des surfaces (rdc, 1^{er} et 2^e étages)

Coordination des interventions techniques

Médiateur de la ville

Être à l'écoute, en toute impartialité

Proposer des solutions amiables et concertées

Apporter un éclairage pédagogique sur les fonctionnements administratifs

Accompagner les directions

La mission « Intercommunalité et relations partenariales » a été créée en mai 2011 à l'occasion de la structuration de la communauté d'agglomération Est Ensemble afin d'assurer le suivi des dossiers communautaires.

Accompagner la réorganisation administrative et spatiale

La mission Prospective-Réforme a été créée dans le cadre du lancement en 2010 de la réforme de l'administration. L'enjeu de cette mission est de venir en appui aux directions et d'instaurer une meilleure articulation entre elles.

La mission en charge de la réorganisation des espaces de travail du centre administratif assure la coordination de l'ensemble des interventions permettant de rendre cohérent l'organisation des locaux et l'organisation des directions.

Désamorcer les conflits

Depuis septembre 2011, la ville de Pantin offre la possibilité à chacun, particulier, association ou entreprise, de s'adresser au médiateur de la ville pour dénouer une source potentielle de litige avec l'administration municipale. Objectif : apaiser les relations entre les Pantinois et les services de la collectivité en trouvant des solutions amiables.

Placer l'environnement au cœur des politiques publiques

L'objectif est d'assurer une meilleure prise en compte des objectifs du développement durable dans la conception et la mise en œuvre des politiques de la Ville.

Mission
Environnement
Développement durable

Intégration des enjeux environnementaux et de développement durable dans l'action et les projets des différents services de la Ville (éco-administration)

Organisation et développement d'actions d'information et de sensibilisation à destination de la population pantinoise et des agents de la ville



En route pour la marché bio,
dans le cadre de la Semaine du Développement durable

2013

- Éducation à l'environnement dans les écoles et centres de loisirs : 23 cycles pédagogiques bénéficiant à + de 1000 enfants
- Production du bilan carbone de la Ville en vue du Plan climat
- Organisation du Festival International du Film de l'Environnement à Pantin
- Organisation de la Semaine du développement durable
- Participation au programme Familles à énergie positive (avec l'Agence locale de l'énergie de l'Est parisien) en partenariat avec Est Ensemble
- Participation aux « 24 heures de la biodiversité »

2014

- Organisation de la 1^{re} Disco soupe visant à sensibiliser sur le gaspillage alimentaire
- Lancement des Repair cafés de Pantin (avec l'association des Réparateurs de brèches)
- Nouveaux parcours pédagogiques à l'attention des écoles et centres de loisirs
- Lancement d'une action récurrente de sensibilisation dans les quartiers sur les « économies vertes »

4 agents

19,5 k€ dépenses de fonctionnement

La Semaine du développement durable, c'est :

14 stands de commerçants

27 stands associatifs

60 vélos vendus lors du Marché bio

10 actions dans les quartiers (ateliers, actions de nettoyage, animations, cafés-débat, expo...)

DÉPARTEMENT

Citoyenneté & Développement de la personne

Impliquer les Pantinois dans la vie locale

4 directions, 910 agents, le département poursuit son but : contribuer à la formation de l'esprit public par le développement des apprentissages et la garantie de la satisfaction des besoins premiers.

Les objectifs du département :

- garantir l'accès de tous aux apprentissages ;
- garantir l'accès de tous aux pratiques culturelles, sportives et d'ouvrir aux curiosités ;
- développer les pratiques citoyennes ;
- assurer la libre circulation sur l'espace public ;

Le département a :

- approfondi la démarche de construction du projet éducatif local et de préparation de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires ;
- poursuivi la démarche d'amélioration de la prestation « repas »* ;
- ouvert une 4^e maison de quartier « Mairie Ourcq » ;
- modernisé les politiques de tranquillité publique ;
- développé la vie associative ;
- renforcé la participation citoyenne.

Alain Ananos | Directeur Général Adjoint

(*) Sivuresc 6^{ème} rang au niveau national classement que Choisir, 80% des enfants rationnaires



Atelier théâtre
au Conservatoire à Rayonnement Départemental

◆ Compétences transférées à la communauté
d'agglomération Est Ensemble

Direction de la Démocratie participative, de la Jeunesse et du Développement des quartiers

Antoine Picardat

> **Pôle Jeunesse**
Nicolas Villepoux

> **Pôle Vie des quartiers**
Catherine Kettler

Direction du Développement culturel

Claude Lechat

> **Pôle Administration,
Action culturelle et Communication**
Mathilde Chevillotte

◆ > **Pôle Enseignement artistique**
Étienne Vandier

◆ > **Pôle Image**
Jacky Evrard

◆ > **Pôle Lecture publique**
François Gouyon

> **Pôle Spectacle vivant**
Morgane Le Gallic

> **Pôle Technique du spectacle**
Luc Petit

Direction de l'Éducation, des Loisirs éducatifs et des Sports

Alexandra Debuys

> **Pôle Accueils de loisirs**
Gérard Blaise

> **Pôle Éducation**
Brigitte Lopez

> **Pôle Nettoyement et Restauration**
Chantal Minchella

◆ > **Pôle Sports**
Christian Martinez

Direction de la Prévention et de la Tranquillité publique

◆ > **Pôle Droits et Protection**
Gwenaëlle Robin

> **Pôle Prévention-Médiation**
Sara Lenoël

> **Pôle Tranquillité publique**
Fabrice Mercinier

Développer les pratiques citoyennes

La direction a pour objectif de développer une offre de services, d'activités et d'actions de proximité en associant les habitants et en favorisant leur autonomie citoyenne.

Développement de l'implication des jeunes de 11 à 25 ans dans la vie de leur ville

- > Développer l'accueil de loisirs dans les 4 antennes jeunesse pour les 11-17 ans
- > Aider les jeunes de 16-25 ans à construire des parcours de citoyenneté, des projets personnels ou professionnels en leur fournissant des ressources, des conseils et le suivi appropriés
- > Lutter contre les différentes formes de rupture dont souffre une partie de la jeunesse pantinoise : sociale, identitaire et institutionnelle

Mobilisation des habitants pour favoriser leur autonomie citoyenne

- > Offrir des services de proximité aux Pantinois et favoriser l'émergence et le développement des projets d'habitants, citoyens et intergénérationnels
- > Animer et gérer les 3 maisons de quartier qui permettent d'effectuer des démarches administratives, proposent des prestations d'écriture public, des cours pour adultes d'apprentissage du français et d'accompagnement scolaire

Coordination des ressources pour réduire les inégalités territoriales

- > Mettre en œuvre les politiques de réduction des inégalités sociales et urbaines qui existent entre les quartiers prioritaires de la politique de la ville et le reste de la commune



2013

- Organisation des Assises de la Jeunesse
- Transformation du PIJ en Lab'
- Ouverture des antennes Jeunesse les samedis après-midis
- Séjour de 16 jeunes au Cambodge et au Rwanda pour y travailler sur le souvenir des génocides
- Ouverture de la maison de quartier Mairie-Ourcq
- 6 065 participants aux animations dans les quartiers de L'Été en famille, pour un coût de 107 290€, hors masse salariale
- Nouveau fonctionnement du Conseil des enfants Pantinois
- Production avec France Télévision du court-métrage de fiction « Un café à Pantin », écrit et interprété par des habitants
- Record de fréquentation du salon des associations avec plus de 1 300 visiteurs

2014

- Mise en œuvre de la réforme de la politique de la Ville, avec la préparation du contrat de ville qui sera piloté par la CAEE
- Réorganisation de la maison de quartier des Courtillières
- Renouvellement du Conseil des jeunes Pantinois
- Organisation des animations de quartier de « L'Été en famille » et des d'activités de sport loisirs pour les jeunes
- Organisation de fêtes dans les quartiers
- Organisation du salon des associations

Les Assises de la jeunesse en novembre 2013

74 agents

773 k€

dépenses de fonctionnement

405 k€

recettes de fonctionnement

22 k€

dépenses d'investissement

30 688 participations de jeunes de 11 à 17 ans aux activités des antennes

1 677 participations de jeunes de 16 à 25 ans aux activités du Lab' - ouvert en mai 2013

6 653 participants aux activités familles

19 829 démarches administratives dans les maisons de quartier

Garantir l'accès de tous aux pratiques culturelles et renforcer les curiosités

Animer le territoire, proposer une saison culturelle riche et diversifiée, coordonner les équipements culturels, favoriser l'apprentissage et la découverte de la culture pour tous, et sous toutes ses formes tels sont les objectifs de la direction du Développement culturel.



2013

- Transfert effectif des agents des bibliothèques, du Ciné 104, et du CRD à la communauté d'agglomération Est Ensemble
- Développement de l'action culturelle notamment à travers des partenariats avec de nouveaux équipements culturels du territoire et francilien (104, Cité de la musique, ...)
- 4^{ème} biennale des arts de la marionnette à Pantin : plus de 2 800 spectateurs
- Politique de résidences d'artistes en plein développement : 6 résidences longues suivies d'un accueil en création direct ou sur la saison d'après dont une compagnie pantinoise.
- Action éducative - saison 2012 / 13 : 50 projets proposés, 160 classes bénéficiaires soit plus de 4 000 élèves

2014

- Organisation de la seconde édition de l'exposition d'art contemporain *Villes en Images devenue*, en partenariat avec le Musée d'Art Moderne de la ville de Paris et le conseil général de Seine-Saint-Denis
- Organisation de la seconde édition de la Biennale Urbaine de Spectacles (BUS)
- Développement des projets d'action culturelle en temps scolaire et l'accompagnement des projets de temps d'activité périscolaires dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires
- Mise en place de la billetterie en ligne pour le spectacle vivant

118 agents à temps plein

1 525 k€

dépenses de fonctionnement

593 k€

recettes de fonctionnement

8 lieux culturels (1 CRD, 2 salles de spectacle, 1 école d'arts plastiques, le Pavillon, 3 bibliothèques, 1 cinéma)

Saison 2013_2014 :

40 spectacles

104 représentations

1 606 élèves inscrits au conservatoire dont

219 au Pavillon

86 276 entrées au Ciné 104

7 841 lecteurs inscrits dans les bibliothèques

Coordination des équipements culturels

- > Assurer la gestion des établissements
- > Favoriser les projets transversaux entre structures

Développement et mise en place de l'action culturelle

- > Permettre l'accès aux œuvres et développer la médiation
- > Mettre en œuvre et accompagner les projets transversaux au sein du département et avec les partenaires de la Ville

Soutien et diffusion à la création artistique

- > Concevoir et mettre en place une programmation théâtrale, musicale et chorégraphique en salle et hors les murs pour tous les publics

Valorisation de l'enseignement artistique

- > Enseigner la musique, la danse, les arts plastiques
- > Soutenir et diffuser les pratiques amateurs

Développement du cinéma et des arts visuels

- > Concevoir la programmation cinématographique

Accompagnement du projet de lecture publique

- > Donner de la visibilité aux lieux
- > Développer l'offre documentaire et les services sur place

« La grenouille au fond du puits croit que le ciel est rond » dans le cadre de la BIAM 2013

Permettre l'accès de tous aux apprentissages

Entièrement orientée vers les Pantinois, la direction a pour missions de veiller aux bonnes conditions d'accueil des enfants des écoles maternelles et élémentaires et de contribuer à leur épanouissement via les structures sportives et de loisirs. Elle a également en charge le programme de réussite scolaire et le projet éducatif local.

Accueil des enfants de maternelle et d'élémentaire

- > Organiser les études surveillées et la logistique des écoles
- > Organiser les différents dons aux élèves (trousses, livres, dictionnaires...)
- > Assurer l'entretien et la sécurité des 25 écoles et des 18 centres de loisirs
- > Assurer la restauration scolaire

Éducation et réussite éducative

- > Accompagner les enfants, issus des quartiers d'éducation prioritaire, de la maternelle au second degré vers la réussite éducative
- > Accompagner sur le plan éducatif et psycho-social les enfants (visites à domicile, soutien au langage, entretien avec les parents)
- > Soutenir les parents dans leur rôle éducatif

Mise en place d'offres de loisirs

- > Proposer des offres de loisirs sans hébergement favorisant l'épanouissement des enfants
- > Organiser des séjours vacances et de classes de découverte en France et en Europe
- > Offrir un environnement calme et sécurisé pendant la pause méridienne
- > Promouvoir les valeurs du bien-vivre ensemble et de la tolérance

Développement des pratiques sportives

- > Développer la pratique du sport auprès des enfants et mettre en place des projets socio-sportifs
- > Mettre à disposition des utilisateurs des installations sportives en parfait état, planifier les usages et assurer l'entretien
- > Soutenir les associations sportives de la Ville



Un mercredi tonique à l'EMIS

2013

- Projet Éducatif Local : mise en place d'un comité de pilotage
- Rythmes scolaires : premières réflexions autour de la réorganisation du temps de travail des agents, rédaction de l'avant projet du PEDT, réunion du 1^{er} comité de pilotage
- Extension du centre de loisirs Aragon
- Mise en place de la formation pour l'accueil des enfants en situation de handicap
- Mutualisation du centre de loisirs Les gavroches avec la nouvelle maison de quartier Mairie-Ourcq
- Mise en place d'une classe spécifique des moins de trois ans
- Proposition de redécoupage du périmètre scolaire

2014

- Finalisation, adoption et communication du PEDT
- Réalisation d'un événement public autour de l'éducation, dans la perspective de la réforme des rythmes scolaires
- Appel à projets des associations pour l'intervention pendant les ateliers de la pause méridienne
- Adoption d'un nouveau règlement intérieur des centres de loisirs
- Mise en place d'une formation pour la médiation culturelle (un animateur par centre)
- Nouvelle organisation pour la pause méridienne, du travail des ETAPS et des nouveaux horaires de l'EMIS
- Mise en place du nouveau périmètre scolaire

624 agents

8 199 k€

dépenses en fonctionnement

1 835 k€

recettes de fonctionnement

79 k€

dépenses d'investissement

5 851 enfants scolarisés

689 enfants en séjours vacance

750 élèves sont partis en classes de découverte

4 400 enfants chaque jour dans les cantines scolaires

63 750 m² de locaux nettoyés chaque jour

1 500 enfants en moyenne le mercredi dans les centres de loisirs, un millier d'enfants en accueil du soir

1 673 enfants inscrits à l'EMIS (année scolaire 2013-2014)

26 associations sportives

10 000 pratiquants

Circuler en toute liberté

La direction de la Prévention et de la Tranquillité publique doit garantir à chaque Pantinois de pouvoir circuler librement sur le territoire de la commune. Pour cela, elle doit faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique. La police municipale structure son action à partir des objectifs définis dans le plan de prévention tranquillité publique adopté en novembre 2011 par le conseil municipal.

Maintien de la sécurité des espaces publics

- > Assurer l'ordre et la sécurité publics
- > Sécuriser les biens et les personnes
- > Exécuter les arrêtés de police du maire et constater par procès-verbaux les contraventions aux dits arrêtés
- > Gérer les prestations de sécurité privée

Coordination des actions de prévention

- > Réguler l'espace public
- > Intervenir sur les nuisances
- > Garantir l'application du règlement des parcs et jardins

Politique d'accès au droit et d'aide aux victimes

- > Sensibiliser, informer les plus jeunes sur les enjeux de la citoyenneté

2013

- Transfert de la Maison de Justice et du Droit, des ASVP du pôle Tranquillité publique au pôle Droits et Protection à la Communauté d'Agglomération Est Ensemble
- Adaptation des horaires d'ouverture des espaces verts aux besoins des usagers et mise en place d'une médiation sur l'ensemble des parcs et jardins de la ville
- Modernisation de l'outil de travail des agents de surveillance de la voie publique et des policiers municipaux (via les procès verbaux électroniques)
- Remise en état de fonctionnement du parking de la ZAC de l'Église.
- Visibilité accrue des agents de sécurité école grâce à la modification de la dotation vestimentaire et aux repositionnements opérés sur les sites les plus dangereux.
- Professionnalisation des agents points écoles

2014

- Mise en place de la médiation aux Courtillières
- Assermentation des gardiens de parc
- Implantation de la 2^{ème} phase de vidéoprotection sur le territoire
- Développement des actions de prévention dans les écoles dans le cadre d'activités périscolaires
- Habilitation des agents de surveillance de la voie publique pour la verbalisation des infractions relatives à l'environnement
- Accueil de 10 travailleurs d'intérêt général
- Modernisation du parc horodateurs et remise en état de fonctionnement du parking du centre administratif



Sortie scolaire sous l'œil vigilant d'un agent de la surveillance de la voie publique

94 agents à temps plein

442 k€

dépenses de fonctionnement

396 k€

recettes de fonctionnement

8 gardiens de parc à temps plein

28 000 procès-verbaux dressés pour des infractions relatives à la réglementation du stationnement, (soit une augmentation de 27,27%)

40 manifestations et événements festifs sécurisés

6 personnes accueillies pour effectuer un travail d'intérêt général

DÉPARTEMENT

Développement urbain durable

Pour un développement urbain équilibré et ouvert à tous

4 directions, 49 agents, le Département du Développement urbain durable a profondément évolué en 2013, suite au transfert dans le courant de l'année d'une partie de ses compétences à la communauté d'agglomération Est Ensemble. Les personnels liés au développement économique, à l'emploi, à l'artisanat et à l'habitat insalubre ont été transférés progressivement au siège de la CAEE à Romainville, où ils poursuivent leurs missions en partenariat étroit avec les services de la Ville. Deux opérations d'aménagement (ZAC du Port, Ecoquartier) et plusieurs secteurs d'étude sont également placés sous le pilotage de la communauté d'agglomération. L'année 2013 a également été marquée par l'aboutissement de nombreux projets : achèvement des travaux de la Cité de l'Environnement, reconversion de la halle Lafaille pour le groupe Point P, ouverture de la Galerie Thaddaeus Ropac, et plusieurs programmes de logements (livraison de logements dans les ZAC Centre Ville et Villette Quatre-Chemins). Dans leur diversité (activité économique, services publics de la Région liés au développement durable, rayonnement culturel), ces projets témoignent de la vitalité de la ville de Pantin. Sur un périmètre de missions resserré, la ville a ainsi poursuivi son action en faveur d'un développement urbain harmonieux et ouvert à tous.

Alice Veyrié | Directrice Générale Adjointe



Les Courtilières à l'horizon 2016

◆ Compétences transférées à la communauté d'agglomération Est Ensemble

Direction de l'Aménagement
Olivia Metz

- > Pôle Aménagement et Renouvellement urbain
- ◆ > Pôle Écoquartier gare

◆ **Direction du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi**

- > Pôle Aménagement et Animation économique
- ◆ > Pôle Centre de ressources
- ◆ > Pôle Insertion, Emploi et Formation et coordinateur Maison de l'Emploi
Xavier Hébert

Direction de l'Habitat et du Logement

- ◆ > Pôle Amélioration et Habitat privé
Philippe Vitas
- > Pôle Logement social
Nathalie Baugy

Direction de l'Urbanisme
Charles Ott

- > Pôle Intervention foncière & immobilière
Aurélie Vennin
- > Pôle Prospective et Développement urbain
Vincent Lemarchand
- > Pôle Urbanisme architecture

Piloter la transformation urbaine

2 Projets de Renouvellement Urbain (PRU), 5 Zones d'Aménagement Concertées (ZAC), 1 Écoquartier de 35 ha, 4 secteurs de recomposition urbaine (Méhul, Portes de l'Ourcq, Géode, Bassin de Pantin) : la direction est en charge du pilotage de l'ensemble de ces projets.

Pilotage des projets d'aménagement

- Maîtriser le planning et l'environnement financier des dizaines de projets d'aménagement engagés
- Mobiliser les partenaires en temps utile, en interne comme en externe
- Adapter les modes de gestion aux spécificités du projet

Accompagnement du renouvellement urbain

- Contribuer à la transformation des quartiers par le suivi des différentes phases des projets de renouvellement urbain (PRU des Quatre-Chemins, PRU des Courtillières, secteur Méhul)
- Permettre le désenclavement et renforcer l'attractivité des quartiers en renouvellement
- Favoriser la mobilité résidentielle

Pilotage du projet d'Écoquartier

- Fixer un niveau d'ambition environnementale pour le projet
- Garantir les conditions de la mixité sociale et urbaine
- Coordonner une démarche de participation citoyenne au service du projet
- Définir et animer un système de gouvernance ad hoc



Perspective de la nouvelle place du marché, rue Hoche (horizon 2014)

2013

- ZAC Centre Ville : livraison de 77 logements, de la place Olympe de Gougues et de l'Allée des ateliers, programmation des rez-de-chaussée des immeubles
- ZAC des Grands Moulins : démolition de l'usine Elis, suivi du projet architectural, du montage opérationnel des logements et de la programmation des lots à commercialiser
- ZAC du Port : élaboration du projet d'aménagement des espaces publics, du programme des équipements publics et des rez-de-chaussée des opérations de logement
- Bassin de Pantin : définition de principes d'implantation d'une halte nautique en lien avec les canaux de Paris et la CAEE
- Porte de Paris / Faubourg ouest : poursuite des négociations avec les propriétaires fonciers
- Marché Magenta : pilotage de l'étude urbaine sur la reconstruction du marché et définition des modalités de la consultation pour la reconstruction de l'équipement.
- PRU des Courtillières réflexion sur la programmation urbaine, le réaménagement du quartier et la préparation de l'avenant de clôture ANRU
- Ecoquartier Gare : Expertise du projet d'aménagement transféré à la CAEE
- ZAC du Fort d'Aubervilliers : Expertise du projet d'aménagement et des impacts pour le territoire pantinois
- PRU des Quatre-Chemins :
 - Démolitions du 38 rue Cartier-Bresson, 67 avenue Édouard-Vaillant, 29 rue Pasteur. Poursuite des acquisitions des lots d'habitat indigne. Engagement des travaux des 130 logements PLS et du supermarché de la ZAC Vilette
 - Étude de programmation pour l'implantation d'une école élémentaire Diderot et de réaménagement du parc Diderot
 - Préparation de l'avenant de clôture ANRU
- ZAC Hôtel de Ville
 - Livraison d'un immeuble de bureaux, pour les agences de la région IDF dans le domaine du développement durable
 - Échanges pour l'aménagement des espaces libres

2014

- Lancement d'une étude urbaine sur le secteur Portes de Paris / Faubourgs Ouest
- Secteur Méhul : montage opérationnel et financier pour réaliser des travaux
- ZAC Centre Ville : libération du foncier du dernier lot de logements, suivi du concours d'architectes et définition du projet architectural
- ZAC du Port : définition du programme de la ZAC avec la CAEE et la SEMIP, (ex : implantation d'un groupe scolaire)
- ZAC des Grands Moulins : suivi des commercialisations de lots à construire
- Quatre-Chemins : étude urbaine, animation des friches, préparation des interventions d'aménagement à venir
- Marché Magenta : procédure pour la démolition / reconstruction du marché

4 agents à temps plein

19 k€
dépenses de fonctionnement

24 k€
recettes de fonctionnement

4 482 k€
dépenses d'investissement

3 239 k€
recettes d'investissement

2/3 du territoire pantinois en secteur de projets

Favoriser l'économie et l'emploi

La direction du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi assure la promotion et l'animation du tissu économique et commercial ainsi que le développement touristique. Elle facilite la mise en place et la coordination d'actions visant à rapprocher l'offre et la demande d'emplois. Courant 2013, la direction transfère une partie de ses missions à la CAEE.



2013

- Accompagnement du transfert vers la CAEE des activités liées à l'emploi, à l'insertion professionnelle et aux métiers d'art

2014

- Préparation du renouvellement de la délégation de service public aux marchés forains
- Déménagement du marché Hoche place Olympe de Gougues

Accompagnement des projets de développement économique de la ville

- > Soutenir la création d'activités et d'entreprises
- > Proposer une offre commerciale de proximité diversifiée et de qualité aux habitants et salariés de Pantin
- > Améliorer la qualité générale des marchés

Développement de l'emploi local et de l'insertion professionnelle

- > Signer des chartes partenariales avec les entreprises et développer l'offre de services de la Maison de l'Emploi qui leur est destinée
- > Apporter un soutien aux structures associatives PLIE et Mission locale
- > Faire connaître les métiers, la formation et proposer des rencontres métiers

Développement du Pôle Pantin métiers d'art

- > Développer l'offre de services proposés aux artisans : appui économique, formation, mise en réseaux,...
- > Identifier les partenariats et les financements pouvant bénéficier aux artisans d'art

Braderie des artisans à la Maison Revel

3 agents à temps plein

169 k€
dépenses de fonctionnement

387 k€
recettes de fonctionnement

Favoriser l'accès pour tous à un logement de qualité

La direction a pour vocation d'accompagner les Pantinois dans l'accès au logement social, l'amélioration du confort des logements anciens et le développement de l'accession à la propriété à prix maîtrisé et suivant le respect de critères de qualité d'usage.

Mise en œuvre de tous les moyens disponibles pour résorber l'habitat indigne et empêcher la dégradation du patrimoine privé existant

- Assurer la sécurité et la santé publique dans les logements et sur la voie publique, par application des pouvoirs de police municipale et des pouvoirs délégués du Préfet
- Aider au maintien de la population sur la commune
- Saisine du procureur et/ou de l'ARS sur les situations d'indignité

Mise en place d'un véritable parcours résidentiel dans la commune pour chaque Pantinois

- Pallier la carence de logements, notamment par une meilleure rotation dans le parc HLM
- Développer les liens avec les bailleurs pour un meilleur service aux habitants

Des logements et des commerces sur les bords du Canal (horizon 2017)



2013

- Validation du cahier des charges habitat qui fixe les objectifs en termes de qualité d'usage (surface, configuration, exposition,...) et de performance énergétique et environnementale pour la construction neuve à usage de logement
- Participation à la mise au point des programmes de promotion privée, examen des bilans financiers des promoteurs et négociation des niveaux de prix de commercialisation des programmes
- Rédaction d'un projet de partenariat Ville - Bailleurs sociaux pour les relogements liés à l'habitat indigne
- Examen des plans d'aménagement intérieur de tous les permis de construire logement
- Poursuite des substitutions travaux d'office : 2 périls traités : 11/13 et 15 rue Cartier Bresson
- Lancement des visites systématique des établissements hôteliers

2014

- Suite des interventions de type travaux d'office (2 substitutions prévues fin 2014 pour démolition : 3 berthier et 52 Lépine) et vérification des recouvrements par le trésorier auprès des propriétaires défaillants
- Finalisation des enquêtes systématiques du parc hôtelier de la ville
- Inscription du cahier des charges qualité habitat dans une charte promoteur destinée à affirmer l'orientation de la ville en terme de politique de l'habitat et à encadrer nos rapports avec la promotion privée
- Mise en place de solutions opérationnelles et stratégiques sur des biens en voie de dégradation rapide du type 28 rue Magenta ou 14 rue Béranger (liste non limitative)
- Poursuite des démarches permettant la revente des charges foncières et le classement des procédures RHI du quartier Sept- Arpents

12 agents à temps plein

31 k€ dépenses de fonctionnement

269 k€ recettes de fonctionnement

3 823 k€ dépenses d'investissement

131 k€ recettes d'investissement

Habitat indigne

1 467 k€ dépenses de fonctionnement

813 k€ recettes de fonctionnement

96 signalements reçus (insalubrité et péril)

6 arrêtés de péril

3 272 demandes de logement social dont 1 319 premières demandes

263 relogements effectués dont 229 par Pantin Habitat

Réguler l'action foncière et garantir la qualité de la conception urbaine des projets

Dans un contexte marqué par de nombreuses opérations dans le neuf et dans l'existant, la direction définit la stratégie foncière de la ville, agit dans le sens de la qualité de conception et de réalisation de projets immobiliers, coordonne les procédures du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et met en œuvre le « service après-vente » de ce dernier.

Définition d'une stratégie foncière et patrimoniale pour la ville

- > Rationaliser le patrimoine immobilier privé de la ville en optimisant son format, son occupation et en s'assurant de son adéquation avec les besoins des services et des différents acteurs du territoire (associations, collectivités,...)
- > Optimiser le coût du portage foncier par la collectivité

Exiger une qualité de conception urbaine, de choix des matériaux et de réalisation architecturale

Coordination des procédures du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de son bon déroulé sur le plan technique et administratif

Mise à jour de l'atlas urbain

2013

- Approbation de la modification n° 3 du PLU en février
- Enquête publique du 7/10 au 13/11 relative à la modification n° 4 du PLU
- Mise à jour de l'atlas urbain 2013 pour appréhender le territoire à travers les thématiques de l'habitat, du logement, des règles urbaines, du foncier, des équipements publics, de l'architecture
- Projets achevés : opération de 23 logements sociaux au 63/67 rue Cartier Bresson, opération de 28 logements sociaux, 14 rue Cartier Bresson et rue Honoré, ensemble de 204 logements en locatif social rue de la Petite Prusse, ensemble de bureaux avenue du Général Leclerc constituant le premier bâtiment passif sur le territoire

2014

- Poursuite de la rationalisation du parc immobilier de la ville
- Approbation de la modification n° 4 du PLU et adaptation de certaines règles
- Création d'un nouvel atlas sur la thématique du logement, production statistiques et cartographies
- Pré-dossiers et instructions des différents projets en ZAC (Ecoquartier, du Port), dans le diffus (secteur Méhul)

15 agents à temps plein

1 477 k€ dépenses de fonctionnement

621 k€ recettes de fonctionnement

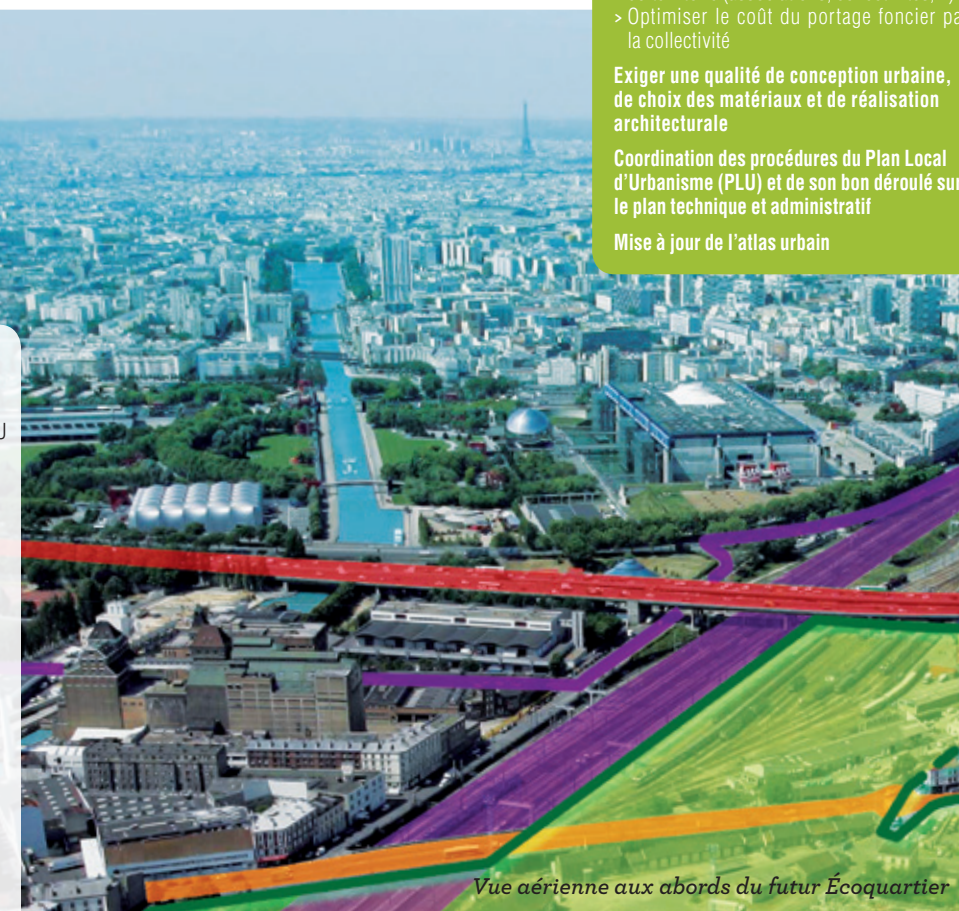
537 k€ dépenses d'investissement

1 476 k€ recettes d'investissement

41 permis de construire

10 permis de démolir

722 certificats d'urbanisme d'information



Vue aérienne aux abords du futur Écoquartier

DÉPARTEMENT

Patrimoine et Cadre de vie

Assurer la qualité de l'espace public et des bâtiments de la ville

3 directions, 239 agents. La qualité de l'espace public, offrant aux Pantinois de mieux vivre ensemble, est une priorité. En 2013, tous les pôles gérant les interventions de proximité ont été regroupés au sein de la direction des Espaces publics. La mise en place du N° Vert « Allo Espaces Publics - 08000.93.500 » et d'un mail dédié espacespublics@ville-pantin.fr, permet aux Pantinois de signaler tous les désordres existants sur l'espace public et d'obtenir une réponse à leurs demandes.

La qualité des espaces verts de la ville constitue également une composante essentielle de l'espace public. La politique de déplacements et de réaménagement des voiries propose aux Pantinois un éventail de transport plus équilibré : zones 30, aménagements cyclables, extension du périmètre de stationnement payant, projets de transports en commun. Les Pantinois sont informés des risques majeurs sur le territoire au travers du Plan Communal de Sauvegarde.

La direction des Bâtiments s'inscrit dans une logique d'amélioration des conditions d'accueil du public, des conditions de travail des agents ainsi que dans l'optimisation des dépenses énergétiques.

Guillaume Gardey | Directeur Général Adjoint



En famille, au parc Henri-Barbusse

- > **Pôle Administratif**
Christine Pipet
- > **Pôle Finance Gestion**
- > **Risk Manager**
Armelle Pitrey

Direction des Bâtiments
Patrick Tymen

- > **Pôle Ateliers municipaux**
Edgard Viseur
- > **Pôle Garage municipal**
Marc Rousselle
- > **Pôle Logistique**
Patrick Denis
- > **Pôle Patrimoine bâti**
Sophie Lallouet

Direction des Espaces publics
Anne-Emmanuelle Bonnay

- > **Pôle Domaine public**
Éric Mallecot
- > **Pôle Espaces verts**
Didier Méreau
- > **Pôle Propreté**
Alain Cutillas
- > **Pôle Territorialisation**
Pascal Delcambre

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Julie Hecquard

- > **Pôle Études et Travaux neufs**
Juliette Bataille
- > **Pôle Transport et Circulation**
Vincent Floutier

Préserver et entretenir les bâtiments municipaux

Le patrimoine de la ville est constitué de 180 bâtiments régulièrement entretenus par la direction pour les maintenir en bon état.

Intervention sur les bâtiments de la ville

- > Contribuer à la mise en œuvre des opérations de reconstruction et de réhabilitation
- > Garantir la mise en conformité (PMR, réglementation incendie)
- > Réaliser des travaux d'entretien (peinture, plomberie, électricité, serrurerie, maçonnerie, menuiserie)
- > Réaliser des projets d'aménagement dans les locaux

Transport de population lors des sorties (scolaires, piscines, sportives) ainsi que maintenance du parc automobile

Maintenance de l'hôtel de ville et du centre administratif et réalisation de l'affichage administratif



2013

- Mise en accessibilité des bâtiments communaux (250 000 €)
- Réfection des peintures de 12 classes de l'école Jean-Lolive (8 000 €)
- Réhabilitation du gymnase Hasenfratz (1 200 000 €)
- Agrandissement du centre de loisirs Aragon (380 000 €)
- Remplacement d'une partie des fenêtres de l'école Sadi-Carnot (43300 €) et de l'hôtel de ville (102 576 €)
- Suivi de l'étude de l'église Saint-Germain et en coordination avec Est Ensemble celles de la piscine Leclerc, de la bibliothèque ludothèque et de la maison de quartier des Courtillières
- Réaménagement des espaces de travail du centre administratif - space planning - (80 000 €)

2014

- Mise en accessibilité des bâtiments communaux et suite du réaménagement des espaces de travail de l'hôtel de ville
- Suite des études sur l'église Saint-Germain, la piscine Leclerc, la bibliothèque-ludothèque et la maison de quartier des Courtillières
- Etude sur la construction d'une école élémentaire dans le prolongement de l'école Diderot actuelle
- Etude pour l'acquisition et le réaménagement d'un bateau activité en salle polyvalente sur le canal
- Pose d'un nouveau préau dans la cour de l'école Edouard Vaillant
- Aménagement de nouveaux locaux pour le service espaces verts rue Lavoisier
- Étude sur la réfection de la façade de la maison de quartier du Petit-Pantin

Rénovation et extension du centre de loisirs Louis Aragon.

81 agents à temps plein

5 780 € dépenses de fonctionnement

148 k€ recettes de fonctionnement

3 586 k€ dépenses d'investissement

48 k€ recettes d'investissement

64 589 personnes transportées lors de sorties scolaires ou sportives

4 204 interventions du Centre Technique Municipal (CTM)

903 interventions de maintenance de véhicules dont 135 sur des véhicules légers et utilitaires

55 contrôles techniques

13 passages aux mines

Embellir l'espace public

La direction a une double vocation. En interne, venir en appui des services de la ville sur le plan logistique et de la sécurité, dans l'organisation des manifestations et de l'ensemble des fêtes. En externe, améliorer la qualité du cadre de vie et l'environnement des Pantinois.

Embellissement et conservation du patrimoine de la ville

- > Entretien et accompagner, mettre en valeur des aménagements : mobilier urbain, désherbage
- > Concevoir les implantations et les créations de massifs
- > Préserver la faune et la flore

Préservation de l'hygiène et de la sécurité de l'espace public

- > Assurer la sécurité des usagers dans les aires de jeux, les écoles et les terrains de proximité, les parcs et jardins
- > Entretien l'espace public : opération de salage, propreté (nettoyage des graffitis, ramassage des déjections canines), élagage, dépôts sauvages...

2013

- 8 opérations « Ma rue, j'en prends soin » : rues Kléber, Formagne, Honoré-d'Estienne d'Orves, Scandicci, Victor Hugo, Etienne Marcel, Toffier Decaux, Sainte Marguerite
- Gestion centralisée de l'arrosage automatique
- Réhabilitation et aménagement des espaces verts :
 - création paysagère sur le parvis du lycée Simone Weil
 - aménagement d'une coulée verte rue Jules Auffret
 - création d'une place végétalisée au square du grand Auger
 - création d'une zone 30 paysagère rue des Pommiers
 - création du square Gabrielle Jossier devant la crèche Annie Fratellini
 - aménagement de l'entrée de ville voie de la Déportation

2014

- 2 opérations « Ma rue, j'en prends soin » : avenue du cimetière Parisien, rue Charles Nodier
- Suite de la gestion centralisée de l'arrosage automatique
 - création d'un massif sur le terre plein central avenue Général Leclerc
 - création du square éphémère « le point virgule » et d'un jardin pédagogique rue Honoré
 - aménagement d'une friche à l'angle Denis Papin / Cartier Bresson
 - réaménagement des squares du 8 mai, Petit Meuhl, Petit Auger et de la placette Anatole France
 - remplacement des haies par des massifs paysagers sur le parc du 19 mars et plantations rue Victor Hugo
 - réaménagement et plantation des escaliers rue Candale
- Réhabilitation et aménagement des espaces verts
- Réaménagement de la rue Rouget de Lisle



Rue des Pommiers, pour une ville plus nette, plus verte, plus belle.

120 agents à temps plein

2 271 k€ dépenses de fonctionnement

4 063 k€ dépenses d'investissement

1 295 demandes d'intervention en 2013

13 engins de propreté (laveuses, aspiratrices, saleuses, véhicules utilitaires)

49 tonnes de déjections canines ramassées sur 24 305 km parcourus

44 633 fleurs plantées et 167 arbres élagués

63 jeux pour enfants réparés (57 en 2014)

3 620 m² de surface de graffitis traités (soit l'équivalent de 8 terrains de basket)

Développer de nouvelles solutions de transport

La direction de la Voirie et des Déplacements a pour objectifs de définir et mettre en œuvre la politique des déplacements et du stationnement et de proposer de nouvelles solutions de transport. Elle est en charge de l'ensemble des projets de voirie neuve et du réaménagement des parcs et jardins.

Mise en œuvre de la politique de déplacements

- > Faciliter les déplacements pour tous et proposer aux Pantinois une offre de transports diversifiée et équilibrée
- > Réaliser des aménagements conformes à la réglementation
- > Mettre en œuvre la politique de stationnement
- > Accompagner les études urbaines
- > Actualiser les plans de circulation

Construire et aménager durablement

- > Mettre en œuvre un guide de conception des espaces publics ou Partis Pris Urbains et Paysagers (PPUP)
- > Réaliser les opérations de réaménagement de la voirie, parcs et jardins



Pantin, seule ville de la petite couronne à bénéficier du passage du T3

2013

- Rue Rouget de Lisle : travaux de reprise complète de façade à façade. En attente des travaux de la CAEE
- Fonds d'Eaubonne, quartier des Courtillières : requalification des voiries existantes avec sécurisation des trottoirs et des voiries pompier pour la défense au feu des tours. Reprise de la totalité des espaces verts du secteur, des circulations piétonnes et de l'aire de jeux. Reprise du stationnement. Création d'un terrain multi-sports. Coût des travaux : 3 080 000€ TTC
- Mail piéton Edouard Renard : reprise du mail situé à l'arrière du gymnase Michel Thechi. Plantations d'arbres, reprise de l'éclairage public. Début des travaux en 2013, continuité sur 2014. Coût des travaux : 1 105 000€ TTC
- Accompagnement de la SEMIP sur les opérations de ZAC : ZAC Centre ville, ZAC des Grands Moulins, ZAC du Port
- Mise en place d'un numéro vert, Opération « Ma rue, j'en prends soin »
- Nouveaux horaires d'ouverture au public
- Plan de résorption de la précarité

2014

- Continuité des travaux débutés (Rouget de Lisle, Courtillières), lancement de MOE et concours (notamment pour le parc Diderot)
- Renforcement de l'équipe

3 agents

306 k€
dépendances de fonctionnements
63 k€
recettes de fonctionnement
7 085 k€
dépendances d'investissements

14 % des rues ont un aménagement cyclable
240 703 utilisations de Vélib'
La ligne de bus 370 transporte 9 Millions de personnes à l'année
82 % des Pantinois se trouvent à moins de 15 minutes d'une station de métro

La territorialisation : une organisation adaptée pour mieux gérer l'espace public

Le principe de territorialisation vise à renforcer la proximité et l'efficacité des équipes auprès de la population. Pour une ville plus nette, plus verte, plus belle.



Quatre-Chemins
38 agents

Courtillières
24 agents

132
agents

Petit et Haut-Pantin
35 agents

Mairie-Ourcq / Sept-Arpents
35 agents

8 compétences :

- propreté des voiries
- corbeilles de rue
- éclairage public
- espaces verts
- trottoirs et mobiliers urbains
- animation des quartiers
- prévention et médiation
- tranquillité publique

4 responsables techniques de secteur pour :

- recenser les interventions à réaliser
- veiller à la réalisation des interventions et coordonner les différents acteurs concernés
- participer aux instances de vie locale
- répondre aux demandes écrites ou téléphoniques des riverains
- faire le lien avec la Communauté d'Agglomération Est Ensemble sur la collecte des déchets, notamment le recensement des tas sauvages
- créer un lien de proximité avec les bailleurs, les commerçants et les maisons de quartier
- suivre l'occupation du domaine public et notamment le respect des terrasses et des enseignes des commerces
- assurer un suivi technique des trois marchés alimentaires
- assurer la transversalité des informations entre acteurs de la Ville et habitants

40 réunions de territorialisation en 2013 soit 10 par secteur

DÉPARTEMENT

Ressources

Faciliter la modernisation de l'action publique

4 directions, 85 agents, le département Ressources, créé en 2010 lors de la réforme de l'administration, a pour ambition d'accompagner l'évolution globale de l'organisation de la collectivité vers une gestion plus efficiente et de soutenir les directions opérationnelles dans leur recherche d'amélioration de la qualité du service public. Dans un contexte de raréfaction des ressources financières, l'ensemble des directions du département contribue à la modernisation des outils de gestion de la ville et à la création d'outils mieux adaptés aux besoins de la collectivité afin de permettre le fonctionnement des services dans les meilleures conditions possibles et selon les orientations politiques définies.

Le département Ressources n'est pas seulement au service des services, il participe également à la bonne allocation des ressources aux politiques publiques décidées et conduites. Il doit veiller au respect du cadre réglementaire qui s'impose à l'ensemble des collectivités mais également déterminer un cadre de fonctionnement commun et adapté à la collectivité.

Fabrice Martinez | Directeur Général Adjoint

Direction des Finances

Elisabeth Kullab

Pôle Budget et Comptabilité

Ingrid Pierron

Pôle Pilotage

et Stratégies financières

Direction des Relations humaines

Charles Amisse

Pôle Carrière / Paie

Julie Brevet

Pôle Emploi,

Compétences et Management

Anne-Gaël Alcantu

Pôle Études et Organisation

Sébastien Rolland

Pôle Vie au travail

Nathalie de la Tour

Direction des Ressources

juridiques et administratives

Damien Augias

Pôle Commande publique

Françoise Martinez

Pôle Affaires juridiques / Assemblées

Emmanuel Blum

Direction des Systèmes d'information et des Patrimoines

Hadeg Bouchaïb

Pôle Courrier

Pôle Études et Projets

Pôle Informatique et Télécom

Pôle Mémoire et Patrimoine

Geneviève Michel

Être au service des services
dans le respect du cadre réglementaire

Contribuer au pilotage et garantir la santé financière de la ville

La vocation de la direction des Finances est de garantir en interne le respect des procédures budgétaires et comptables, et en externe, de mettre en œuvre la politique financière, budgétaire et fiscale souhaitée par la municipalité.

Mise en œuvre de l'élaboration budgétaire au suivi comptable et financier de la ville

- Garantir la bonne organisation, le suivi et le contrôle de l'élaboration budgétaire à l'exécution comptable
- Veiller au respect des procédures réglementaires et à la fiabilité des comptes
- Établir l'ensemble des budgets de la ville
- Préparer le compte administratif
- Assurer le suivi de la dette, de la TVA et de l'inventaire

Contribution à la définition de la stratégie financière de la ville, à sa mise en œuvre et à l'optimisation des recettes

- Mettre en place une comptabilité analytique et un contrôle de gestion et pallier la raréfaction des ressources
- Créer des outils d'aide à la décision (PPI, indicateurs, analyses financières)
- Réaliser des analyses rétrospectives et prospectives facilitant la prise de décision
- Produire des tableaux de bord et proposer des mesures correctives
- Assurer le contrôle de gestion des organismes satellites
- Rechercher de nouvelles sources de financement



La stratégie financière au cœur du projet de réforme de l'administration

2013

- Structuration de la comptabilité analytique et réalisation de la refonte budgétaire selon le nouvel organigramme issu de la mise en œuvre des projets de direction
- Amorçage d'un contrôle de gestion, notamment sur les organismes satellites de la ville
- Rationalisation de la dépense et des modes de gestion via la mise en place de la commission des moyens
- Optimisation des ressources de la ville avec la mise en place de la TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure), recherche de nouveaux financements, renforcement du pilotage des recettes existantes
- Mise à jour de l'inventaire de 2006 à 2009
- Organisation et préparation des transferts de compétences à Est Ensemble et évaluation des transferts financiers et humains via le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

2014

- Poursuite de l'évaluation et de la mise en œuvre opérationnelle et technique des transferts à Est Ensemble
- Mise en œuvre de la comptabilité analytique, établissement d'un rapport annuel d'activités et déploiement du contrôle de gestion
- Définition d'une nouvelle politique fiscale pour 2014/2020 et recherche de nouveaux financements
- Réalisation d'un inventaire physique

12 agents à temps plein

4 882 k€ dépenses de fonctionnement

103 258 k€ recettes de fonctionnement (dont l'ensemble des dotations de l'État, l'attribution de compensation, et les impôts locaux directs)

20 775 k€ dépenses d'investissement

25 160 k€ recettes d'investissement

17 619 mandats et annulations de mandats

20 762 titres et annulations de titres

Accompagner et développer les compétences

La direction des Relations humaines sert à la fois la politique publique municipale, l'administration communale dans son ensemble et les agents, individuellement.

Accueillir, informer, orienter et conseiller le personnel, la direction des Relations humaines renforce le lien social entre les agents et contribue à améliorer leurs conditions de travail.



Le pôle carrière / paie gère la situation de 1 773 agents

2013

- Maîtrise de la masse salariale et participation à la comptabilité analytique
- Mise en place d'un nouveau logiciel RH
- Développement de la fonction conseils auprès des interlocuteurs de la collectivité (élus, direction générale, directions opérationnelles)
- Accompagnement des agents transférés à la Communauté d'agglomération Est Ensemble
- Poursuite du plan de résorption de la précarité au sein de la collectivité (CDIisation, intégration et titularisation)
- Développement du pôle Vie au Travail avec le recrutement d'un psychologue et d'un préventeur

2014

- Gestion informatisée des effectifs
- Organigramme informatisé de la Ville et de ses établissements publics
- Accompagnement des agents en repositionnement professionnel
- Poursuite de la lutte contre la précarité avec un plan de titularisation, un nouveau plan de stage, et la poursuite de la transformation des vacataires en postes permanents
- Travail sur le recrutement, le bien-être et la reconnaissance des agents porteurs de handicap
- Mise en place d'un système de prévoyance

34 agents à temps plein

67 374 k€ dépenses de fonctionnement

1 757 k€ recettes de fonctionnement

1 576 agents dont

1 120 titulaires et

456 contractuels

100 titularisations

4,15% taux d'emploi de personnes en situation de handicap

159 avancements de grade

Réalisation de l'ensemble des recrutements et des mobilités internes et participation aux procédures de reclassement professionnel

- Participer à l'élaboration des fiches de poste, diffuser les offres, présélectionner les candidats, organiser et participer aux commissions de recrutement
- Accompagner les agents dans la recherche de nouveaux postes
- Suivre les effectifs recrutés et les contrats des agents non titulaires

Conception et pilotage du recensement des besoins en formation

- Élaborer le plan de formation
- Gérer et suivre les demandes de formation individuelle

Suivi de la carrière des agents de la collectivité

- Conseiller et suivre les agents dans leurs démarches administratives
- Formaliser les données individuelles sur la rémunération des agents et le contrôle des feuilles de paie

Organisation des comités paritaires

- Organiser les réunions Comité Technique Paritaire (CTP) et Comité Hygiène Sécurité (CHS)
- Favoriser le dialogue social

Application des règles d'hygiène et de sécurité au travail

- Réaliser le document unique
- Veiller au bien-être des agents

Mise en œuvre des actions de communication et diffusion de l'information auprès des agents

- Élaborer et diffuser les supports de communication interne
- Informer de l'actualité de la collectivité

Mise en place et tenue des outils d'aide à la gestion des services (effectifs par direction, masse salariale, absentéisme, procédures disciplinaires)

Sécuriser juridiquement les services, les instances et la commande publique de la ville

La direction des Ressources juridiques et administratives assure une sécurisation juridique de la collectivité et garantit le respect de la réglementation dans l'action publique. En situation de conseil et d'assistance vis-à-vis des services et des élus, elle veille également à l'organisation des instances municipales. Outre des compétences logistiques et fonctionnelles essentielles (assurances, reprographie, recensement de la population), la direction est responsable de la gestion de la commande publique (achats et marchés publics) de la collectivité.

Contrôle et assistance juridique

- > Conseiller les élus, la direction générale et les directions avec une expertise juridique
- > Veiller à la légalité des actes
- > Gérer les contentieux

Gestion des assemblées et production des actes réglementaires

- > Assurer l'organisation et le suivi des séances du conseil municipal
- > Exécuter les décisions du conseil municipal

Suivi et accompagnement des services dans les procédures de marchés publics

- > Gérer les marchés : de l'analyse du besoin à la notification au titulaire
- > Gérer les commissions d'appel d'offres et les commissions de délégation des services publics

Mise en place d'une politique d'achats

- > Assurer une veille juridique
- > Assurer le suivi budgétaire et la programmation d'investissements
- > Mettre en œuvre et gérer la procédure des marchés publics
- > Recenser les besoins, négocier, engager les crédits, harmoniser les investissements mobiliers et matériels



La direction veille au bon déroulement du conseil municipal

2013

- Préparation de la mise en place de la carte d'achat (définition du périmètre et identification des porteurs de carte) en lien avec la Trésorerie et l'établissement bancaire
- Accompagnement de la Direction générale et des élus dans la sécurisation juridique d'un bail emphytéotique administratif avec l'association des musulmans de Pantin en vue de la construction d'une mosquée
- Nouvelle procédure interne de notification des marchés publics
- Participation aux premières pistes de mutualisation de certains achats avec Est Ensemble (papier)
- Mise en place de la dématérialisation de l'envoi des notes et annexes du conseil municipal aux élus et à l'administration
- Élaboration de la procédure de protection fonctionnelle des agents de la ville
- Mise en place d'une nouvelle équipe projet sur le recensement de la population

2014

- Mise en œuvre finale de la carte d'achat et extension du périmètre
- Réorganisation de l'unité « achats »
- Mise en place d'un nouveau guide interne sur la commande publique
- Création d'une veille juridique à destination des services
- Élaboration d'une procédure unique de convention pour toute la ville avec les partenaires extérieurs
- Nouveau règlement intérieur et renouvellement des instances décisionnelles.

14 agents à temps plein

880 k€

dépenses de fonctionnement

18 k€

recettes de fonctionnement

104 k€

dépenses d'investissement

150 marchés publics attribués

9 contentieux juridiques

325 k€ de budget d'investissement consacré au mobilier matériel

200 k€ de dotations vestimentaires

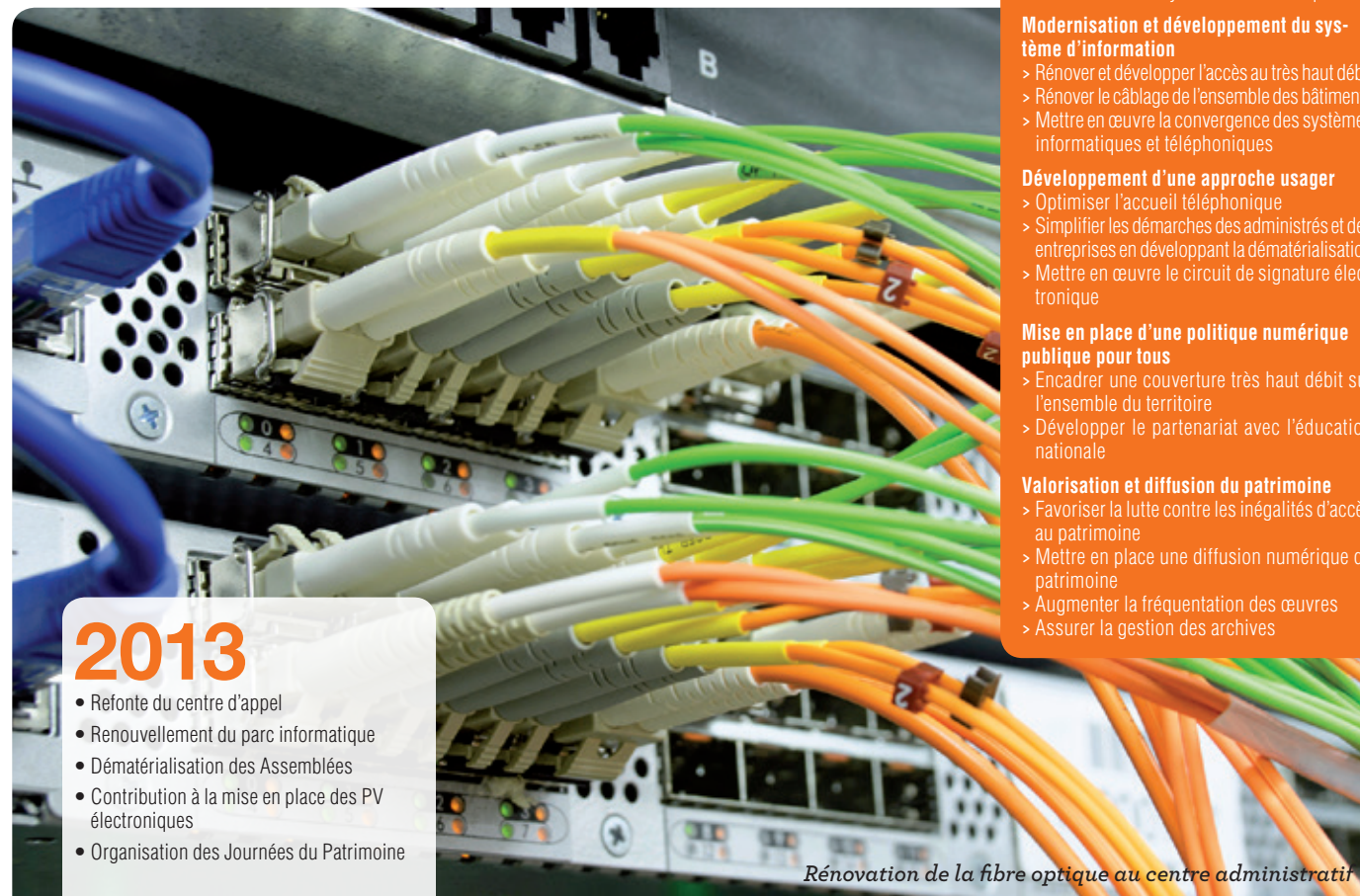
6 commissions d'appel d'offres

4 polices d'assurances gérées, 121 sinistres traités

243 conseils juridiques

Conduire la mise en œuvre des nouvelles technologies et valoriser le patrimoine

La direction a pour mission de mettre en place les moyens informatiques et télécom de la collectivité et d'en garantir le bon fonctionnement. En charge du pôle Mémoire et Patrimoine, la direction a également pour objectif de contribuer à l'appropriation du territoire et de son histoire par les habitants. Enfin, elle assure la gestion du courrier.



Rénovation de la fibre optique au centre administratif

2013

- Refonte du centre d'appel
- Renouvellement du parc informatique
- Dématérialisation des Assemblées
- Contribution à la mise en place des PV électroniques
- Organisation des Journées du Patrimoine

2014

- Dématérialisation des processus comptables et financiers
- Renouvellement du parc informatique des CMS
- Renouvellement du parc d'impression
- Câblage d'écoles et du centre administratif
- Mise en place de l'Active Directory
- Migration de téléphonie mobile
- Sécurisation des systèmes
- Refonte et mise en place de la vidéo-protection

25 agents à temps plein

70

sites interconnectés

1300

postes informatiques gérés

2100

interventions d'assistance

2231

ouvrages disponibles

2968

consultations des archives

2 300 m

d'archives stockées

Gestion et maintien des infrastructures informatiques

- > Veiller au bon fonctionnement des serveurs (virtuels et physiques) et mettre à jour les infrastructures logicielles
- > Anticiper les besoins des utilisateurs afin de faire évoluer les systèmes en conséquence

Modernisation et développement du système d'information

- > Rénover et développer l'accès au très haut débit
- > Rénover le câblage de l'ensemble des bâtiments
- > Mettre en œuvre la convergence des systèmes informatiques et téléphoniques

Développement d'une approche usager

- > Optimiser l'accueil téléphonique
- > Simplifier les démarches des administrés et des entreprises en développant la dématérialisation
- > Mettre en œuvre le circuit de signature électronique

Mise en place d'une politique numérique publique pour tous

- > Encadrer une couverture très haut débit sur l'ensemble du territoire
- > Développer le partenariat avec l'éducation nationale

Valorisation et diffusion du patrimoine

- > Favoriser la lutte contre les inégalités d'accès au patrimoine
- > Mettre en place une diffusion numérique du patrimoine
- > Augmenter la fréquentation des œuvres
- > Assurer la gestion des archives

DÉPARTEMENT

Solidarités et Proximité

Agir au plus près des Pantinois

4 directions, 467 agents, le département Solidarités et Proximité est entièrement tourné vers le service rendu à l'utilisateur.

Les objectifs du département Solidarités et Proximité sont le reflet de la politique de solidarité et de justice sociale volontariste de la municipalité :

- > réduire les inégalités quelles qu'elles soient ;
- > favoriser l'accès aux soins (prévenir et guérir) ;
- > promouvoir l'autonomie de la personne et faciliter son maintien à domicile ;
- > faciliter, simplifier et rapprocher les démarches des usagers.

L'accueil du tout-petit constitue une priorité municipale. Il s'agit de développer et de diversifier les modes d'accueil.

En 2012, un premier contrat local de santé signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) décline les priorités municipales dans le domaine de la santé. Une étude sur les horaires d'ouverture des services au public a permis de cerner les besoins des usagers pour mieux les prendre en compte.

Patricia Ulloa | Directrice Générale Adjointe



*Proposer des services publics de qualité
à tous les Pantinois*

Direction de l'Action sociale

- > **Pôle Aides et Animations**
Céline Moulinou
- > **Pôle Maintien à domicile**
Anne-Marie Lecain
- > **Pôle RSA**
Mohamed Abdellatif
- > **Pôle Service social**
Fatiha Kihel

Direction de la Petite enfance et des Familles

- Sandrine Vuidel
- > **Pôle Établissements accueil
Petite enfance**
Gisèle Accart
- > **Pôle Information accompagnement
des familles et Accueil individuel**

Direction des Relations avec les usagers

- Anne-Cécile Boda
- > **Pôle Démarches enfant/famille**
- > **Pôle Population et Funéraire**
Maria Ganito
- > **Pôle Relations citoyennes**
Françoise Bouvet

Direction de la Santé

- Jean Malibert
- > **Pôle Centres de santé**
Didier Duhot
Patricia Lanaud
- > **Pôle Centre médico
psycho-pédagogique**
Jean-Michel Grellet
- > **Pôle Prévention Santé Handicap**
Isabelle Granger

Réduire les inégalités et promouvoir l'autonomie

La direction a pour vocation d'accompagner les parcours d'insertion, de prendre en charge les personnes dépendantes et de garantir un service public de qualité et de proximité. Le pôle RSA et le service social remplissent des compétences départementales déléguées à la ville de Pantin.

Le CCAS (centre communal d'action sociale) à travers ses pôles Maintien à domicile et Aides et animations seniors assure la mise en œuvre des politiques de solidarité de la commune.

Développement des services de proximité répondant aux besoins de la population bénéficiaire du RSA, socle en matière d'insertion socio-professionnelle

Traitement des difficultés des individus et des familles visant à conquérir ou préserver leur autonomie sociale

Mise en œuvre de la politique d'action sociale, lutte contre l'exclusion et le non recours aux droits :

- > Accompagner les familles
- > Favoriser les solidarités et le lien social
- > Combattre l'isolement des personnes âgées



Dialoguer, soutenir, accompagner notamment les plus fragiles

2013

- Création d'un club de créateurs d'entreprises bénéficiaires du RSA
- Multiplication par 1,6 du nombre de ménages suivis par les services sociaux depuis 2012
- Augmentation significative des repas servis dans le cadre du portage de repas
- Stabilité du nombre de repas servis dans les espaces grâce à la dynamique observée à l'espace Cocteau
- Tendance annoncée et confirmée de la baisse du nombre d'heures réalisées sur le service de maintien à domicile
- Baisse du nombre de personnes prises en charge dans le cadre du SSIAD, avec un accroissement du nombre de demandes non satisfaites
- Augmentation du nombre de seniors aux activités proposées par le CCAS et du nombre de personnes domiciliées au CCAS : +37%

2014

- Accompagnement développé des bénéficiaires de moins de 35 ans
- Création d'un réseau de professionnel autour des questions de violences faites aux femmes
- Création d'un poste de travailleur social au commissariat de police, à partir des financements du FIPD
- Préfiguration d'un RESAD en lien avec la direction de la santé
- Mise en œuvre d'horaires adaptés à la perte d'autonomie pour le SSIAD et le Maintien à domicile
- Renforcement du service de soins infirmiers à domicile par la création d'un 2^{ème} poste d'infirmier diplômé d'Etat
- Refonte des modalités d'inscription aux ateliers seniors
- Mise en œuvre des chèques accompagnement personnalisés
- Ecriture du règlement des aides sociales du CCAS de la ville de Pantin

83 agents à temps plein (CCAS)

42 agents à temps plein

1 948 k€ dépenses de fonctionnement
660 k€ recettes de fonctionnement

3 515 bénéficiaires du RSA

1 660 participants aux actions collectives organisées par le pôle RSA

1 697 ménages reçus par les services sociaux

202 bénéficiaires de la prestation « auxiliaire de la vie sociale » pour 44 292 heures de prestations

12 381 repas servis dans le cadre du portage à domicile

673 seniors inscrits aux sorties mensuelles

Offrir un accueil de qualité à l'enfant et sa famille

La direction a pour vocation de favoriser la qualité de l'offre d'accueil du jeune enfant et de sa famille et de soutenir les parents dans leur mission de premiers éducateurs de l'enfant.

Développement et diversification de l'offre de modes d'accueil collectif de la petite enfance

- > Proposer une offre de modes d'accueil collectif dans les 9 établissements d'accueil municipaux
- > Réaliser une veille permanente sur la qualité, l'accessibilité et l'éco-responsabilité du service public d'accueil de la petite enfance

Mise à disposition d'une réponse adaptée aux besoins d'information, d'accompagnement et de soutien des parents

- > Fournir une information lisible, cohérente et adaptée aux parents
- > Accompagner le développement de l'accueil individuel (assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile)
- > Accompagner, soutenir les familles et les parents quel que soit l'âge de leur enfant



Près de 25 % des demandes d'accueil dans les structures municipales sont satisfaites

2013

- 427 enfants et leurs familles ont participé à Petit à Pantin
- Regroupement des Lieu unique d'inscription, Relais petite enfance et Relais des parents à la Manufacture, nouveau lieu ressource pour les familles et les professionnels inauguré le 23 mars 2013
- Réservation par la ville de 36 nouvelles places d'accueil de la petite enfance dans 3 nouvelles crèche inter-entreprises
- Séminaire inter-professionnels *insertion et petite enfance* le 4 avril 2013 au Ciné 104 à l'occasion des 10 ans du partenariat entre acteurs de la petite enfance et de l'insertion sur la ville
- Campagne de prévention-sensibilisation sur le thème *Approvoiser les écrans et grandir*, ponctuée d'une conférence-débat à la salle Jacques Brel le 10 décembre 2013 avec Serge Tisseron (180 participants)
- Expérimentation puis généralisation de la *PSU horaire* (réforme des contrats, badgeuses)
- Déploiement du Plan de Maîtrise des risques sanitaires
- Recrutement de deux emplois d'avenir (aide cuisiniers)

2014

- Organisation de temps de réflexion avec les professionnels autour de *l'éducation sans violence* et de *parentalité et psychiatrie*
- Accompagnement des porteurs de projet dans les quartiers les plus déficitaires en modes d'accueil (Quatre-Chemins, Haut et Petit-Pantin)
- Accompagnement de l'extension de la crèche parentale *Jolis Mômes*

165 agents à temps plein

890 k€ dépenses de fonctionnement
3 991 k€ recettes de fonctionnement
43 k€

recettes d'investissement
9 établissements d'accueil

784 dossiers de demandes d'admission présentés en commission, 197 places offertes (25,1 % de réponses favorables)

2 479 contacts avec les familles et 984 rdv individuels

2 522 contacts avec les familles au Relais petite enfance, 273 rdv individuels, 231 participants aux réunions collectives, 253 temps

d'accueils professionnels/enfants organisés

834 contacts avec les familles au Relais des parents et 481 rdv individuels, 18 débats ayant réuni 353 personnes, 68 parents ayant participé aux groupes de parents

Placer l'usager au centre des politiques publiques

Accueil, population, inscriptions, facturation périscolaire et cimetière, la direction est en contact direct avec les administrés. Elle doit garantir et faciliter l'accès au service public en apportant un soutien individualisé aux publics dans leur orientation et leurs démarches. Elle tend à faciliter les pratiques administratives en leur donnant plus de lisibilité, en les simplifiant et en diversifiant les sources d'accès.

Accueil

> Informer et orienter les usagers

Population et funéraire

> Assurer les démarches administratives relatives à l'État-civil, à l'identité, aux affaires générales et militaires, aux élections et aux opérations funéraires

Activités scolaires et périscolaires

> Réaliser les inscriptions, facturation, recouvrements et encaissements

> Commission de résorption des dettes périscolaires



Accueillir le public et faciliter ses démarches :
une mission quotidienne

2013

- Amélioration de l'organisation des flux de public
- Evolution des mariages (dossier, charte, célébration)
- Création d'un jardin du souvenir
- Mise en place d'une unité Inscriptions pour les inscriptions scolaires, périscolaires et le calcul du quotient familial
- Renforcement des rendez-vous individualisés pour le calcul du quotient familial
- Facilitation des inscriptions à l'EMIS
- Amélioration du taux de recouvrement

2014

- Mise en place d'un module de rendez-vous (quotient, passeports, logement...)
- Organisation de 2 scrutins électoraux (municipales, européennes)
- Révision du règlement intérieur du Cimetière
- Lancement d'un portail périscolaire
- Renforcement du taux de recouvrement

42 agents à temps plein

46 k€ dépenses
de fonctionnement

2 773 k€ recettes
de fonctionnement

1 cimetière municipal

DRU : délai moyen d'attente
pour les démarches proposées
par la direction :
inférieur à **15 minutes**

437 visiteurs en moyenne
accueillis chaque jour au centre
administratif

137 242 appels répartis en
appels externes et appels internes

1050 mails issus de l'entrée
«Contact» du site internet de la ville
traités en moyenne sous 48 heures

4 258 quotients calculés pendant
la période de campagne (année de
référence de juin à décembre 2013)

1 356 inscriptions scolaires

Taux de recouvrement

84 % sur la facturation
périscolaire 2013

98% pour les centres de
vacances 2013

Suivi de la dette

576 familles reçues en entretien
individuel

830 238,94€
montants recouverts de mars 2013
à fin décembre 2013 €

Assurer l'accès aux soins

La ville de Pantin a développé une tradition forte d'actions en faveur de la santé. La direction de la Santé illustre la volonté de prise en compte globale et transversale des thématiques de santé publique et a pour objectif de proposer une réponse en terme d'offre de santé aux besoins de la population pantinoise.



2013

- Signature d'un contrat local de santé (CLS) avec l'Agence Régionale de Santé réaffirmant les priorités en matière de santé partagées entre l'agence et la ville
- Accroissement de l'activité du CMPP en raison d'un afflux d'enfants provenant des communes avoisinantes
- Restructuration des équipes de soins dans les CMS

2014

- Mise en place du protocole « précarité » au sein des CMS afin de prendre en charge les patients sans couverture sociale et de lutter ainsi contre les inégalités sociales de santé
- Développement de nouvelles offres de soins : éducation thérapeutique du patient diabétique, dépistage des patients porteurs d'un syndrome d'apnée du sommeil...
- Mise en œuvre de la pratique des vaccinations par les infirmières des CMS

168 agents à temps plein

475 k€ dépenses de fonctionnement

3 910 k€ recettes de fonctionnement

3 CMS, 1 CMPP

365 889 actes réalisés
et 28 432 patients reçus dans les
CMS

19% de bénéficiaires ou d'ayant
droit à la CMU-C et 4% à l'Aide
Médicale de l'Etat (AME)

505 enfants accueillis. 53 %
sont d'âge primaire - 6/11ans

181 interventions de prévention
ont été réalisées de septembre
2011 à août 2012

26 séances de vaccination
gratuites

2 791 enfants de 6 à 12 ans
ont bénéficié d'un dépistage
bucco-dentaire et 1 062 enfants
d'un dépistage pédiculose

Évaluation des besoins réels des habitants
en prévention, dépistages, soins et déve-
loppement d'une politique locale de santé
publique

Maintien et développement d'une offre de
soins sur le territoire

> Développer une offre de santé municipale
de qualité financièrement accessible à tous
les Pantinois
> Offrir des consultations et des soins polyvalents
en médecine générale et de spécialité (CMS)
> Proposer une offre de soins destinée aux en-
fants et adolescents présentant des difficultés
d'adaptation, des troubles neuropsychiques,
psychomoteurs, orthophoniques ou des troubles
du comportement (CMPP)

Contribution à l'intégration dans la ville
des personnes en situation de handicap ou
de dépendance

Développement de la prévention et de
l'éducation pour la santé

Des centres de santé
au plus près des habitants

Cabinet du Maire

Accompagner la réalisation du projet politique municipal dans toutes ses dimensions

Le cabinet assiste le maire et les élus dans leurs fonctions. Il s'assure de la bonne exécution du programme validé par les électeurs et de l'application des décisions du maire et des élus. Par ailleurs, il est chargé de la valorisation des politiques publiques et de l'organisation, en lien avec les services, des manifestations officielles et des événements publics.

Force de propositions pour anticiper ou résoudre des crises, le cabinet est aussi un outil de conseil stratégique et d'aide à la décision. En 2013, le cabinet a plus particulièrement œuvré sur cinq dossiers d'importance. Le Plan de tranquillité publique, le Plan éducatif local et la réforme des rythmes scolaires, la territorialisation des services intervenant sur l'espace public, la relation avec l'agglomération Est Ensemble et le départ de la présidence de Bertrand Kern, et la réforme de l'administration. Sur ces dossiers, le cabinet en lien étroit avec les élus et la direction générale a apporté son expertise politique et ses savoir-faire spécifiques.

Guillaume Merzi | Directeur de cabinet
Thomas Laparre | Chef de cabinet



Cabinet du Maire

Collaborateurs
Secrétariat du maire et des élus
> **Pôle Relations publiques**
Jean-Luc Rannou

Direction de la Communication

Sophie Grimm
> **Pôle Communication événementielle & Parole publique**
Aurore Delacroix
> **Pôle Promotion des services et du territoire & Stratégie numérique**
Johanna Brinet
> **Pôle Information Canal**
Serge Bellaïche

Conseil des enfants pantinois
dans la salle du Conseil municipal

Faire connaître, faire aimer, faire participer

Au travers de différents vecteurs d'information et de communication (magazine, site internet, supports papier, vidéos...):

Promotion de l'offre de services publics pantinois et simplification de l'accès aux démarches

- Valoriser les services et les équipements de façon générique et/ou spécifique
- Diffuser la programmation des structures municipales
- Réaliser les supports simplifiant la relation avec les usagers
- Faciliter les démarches administratives via les services on-line (en collaboration avec la DRU et la DSI)

Développement du bien-vivre ensemble

- Mobiliser la population autour des événements festifs, culturels, sportifs et de loisirs
- Favoriser l'exercice de la démocratie locale en permettant aux citoyens pantinois de s'informer et de participer

Mise en œuvre d'une image positive et renforcement de l'attractivité du territoire

- Rendre visible et lisible le projet de ville dans toutes ses dimensions, culturelle, sociale, économique et urbaine
- Favoriser le sentiment d'appartenance des Pantinois à leur commune
- Consolider l'identité visuelle du territoire (charte graphique et marquage urbain)

La direction de la Communication assure la promotion des initiatives et des projets portés conjointement par les élus et l'administration. Son rôle : organiser au quotidien l'image et le discours qui émanent de la ville pour les rendre clairs et attractifs auprès de ses différentes cibles (population, entreprises et investisseurs, relais d'opinion...). Ses objectifs principaux : valoriser le territoire et les services publics pantinois et contribuer à la cohésion du corps social.

Ville de Pantin

2013

- Bilan de ville 2001-2013
- Achèvement du déploiement du logo et de la nouvelle identité visuelle (débutée en 2011) : nouvelles plaques de rues et de bâtiments, marquage des véhicules...
- Développement de la nouvelle ligne éditoriale offre éditoriale (lancée en 2012) : guides, catalogues, dépliants
- Marquage urbain grand format des zones en fort développement et des nouveaux équipements
- 3 consultations majeures : RN3, rythmes scolaires, parc / école Diderot
- Lancement de la page Facebook de Pantin
- Campagne "Tous responsables de l'espace public"

2014

- Numérique :
 - adaptation du site internet sur tablette et mobile
 - lancement de la stratégie réseaux sociaux : compte Twitter, opérations à buzz sur Facebook...
 - achat de billets de spectacle en ligne (avec la DDC et la DSI)

1 320 mentions J'aime*

* Nombre de fans au 20 décembre 2014

17 agents

(+ 1 vivier de pigistes)

585 k€

dépenses de fonctionnement

16 k€

recettes de fonctionnement (vente d'espaces publicitaires dans Canal)

1 magazine (Canal) diffusé à 31 000 exemplaires 10 fois / an

1 site internet :
> 35 000 visiteurs/mois en moyenne
> 1 300 pages de contenu réactualisées en permanence

400 reportages photos

+ de 100 manifestations valorisées

+ de 60 plans de communication imaginés et mis en œuvre

23 campagnes d'affichage grand format

- Offre de services
 - Nouvelle ligne graphique pour promouvoir la programmation des structures de proximité (MdQ, antennes jeunesse...)
 - Restructuration éditoriale des supports « prévention/sensibilisation »
- Événementiel
 - Nouvelle ligne graphique pour les événements grand public
 - Nouvelle impulsion pour les campagnes de vœux 2014/2020 en lien avec la promotion du service public et des agents pantinois
- Marquage du territoire
 - Nouveau marquage évolutif des friches et des aménagements en cours
 - Habillage événementiel d'espaces publics éphémères : square, jardin pédagogique



Quel rythme scolaire pour votre enfant ?

Salon des associations

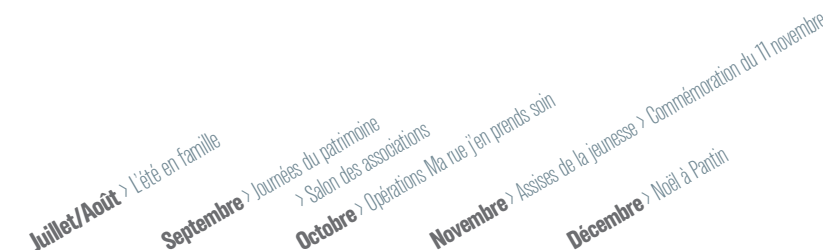
Ouverture de saison

Foulées pantinoises

Noël à Pantin

PÔLE Relations publiques

En soutien du cabinet du maire et des différentes directions, l'équipe assure l'organisation logistique des temps événementiels initiés par la ville : manifestations protocolaires, moments festifs et de loisirs, réunions publiques...



Ce document présente les principales réalisations et les chiffres-clés de la collectivité en 2013. Il n'est pas exhaustif. Ce rapport d'activités a été co-réalisé par le département Ressources et la direction de la Communication.